



## PRÉFET DE L'ESSONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 13/08/2021

#### **Le préfet de l'Essonne signe le protocole d'engagement du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du sud Essonne**

Le Préfet de l'Essonne et les 3 présidents d'intercommunalités de la CAESE, de la CCDH et de la CCEJR ont signé ce jeudi 12 août le protocole d'engagement du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du sud-ouest essonnien.

A travers ce document, l'État et le bloc communal s'engagent sur une méthode de travail et un calendrier pour définir un projet de territoire ambitieux sur la durée des mandats municipaux.

Le CRTE permettra en effet d'intégrer et de mettre en cohérence l'ensemble des politiques contractuelles engagées entre l'État et les collectivités, tels que le programme « petites villes de demain » auquel 3 communes du territoire sont éligibles, le programme « action cœur de ville » dans lequel s'est inscrit la ville d'Etampes, ou bien encore les contrats de ruralités dans lesquels les 3 EPCI sont engagés.

Ce travail d'élaboration du projet de territoire, qui englobe un vaste périmètre géographique, permettra de valoriser les atouts du sud-ouest essonnien et d'identifier ses faiblesses structurelles pour répondre au mieux aux besoins des populations.

Les territoires du sud du département sont notamment marqués par un tissu économique constitué en majorité de PME et PMI, un secteur industriel limité, une part importante d'activités agricoles, des villes moyennes et rurales et un recours accru à la voiture comme principal mode de déplacement.

Différentes orientations stratégiques sont d'ores et déjà identifiées et seront déclinées en actions concrètes sur la durée des mandats municipaux.

Il s'agit par exemple d'assurer le développement économique durable de cette partie du département. Un travail sera conduit pour définir une stratégie de développement homogène et coordonnée des différentes zones d'activités économiques, en tendant vers l'objectif de zéro artificialisation nette.

Un travail de réflexion sera également conduit sur le développement des mobilités (plan vélo, plate-formes d'échanges multimodales, co-voiturage) et le niveau d'équipement des territoires en matière de services pour agir au plus près des besoins des citoyens (Espaces France services, Tiers lieux, Campus connectés qui permettent aux étudiants d'avoir accès à des cours au plus près de chez eux).

L'objectif sera aussi de valoriser le potentiel agricole du sud du département en accompagnant le développement de filières d'avenir (telles que le cresson de fontaine, le chanvre) et des énergies renouvelables (méthanisation, fermes solaires...) en concertation avec les populations. L'objectif partagé est d'accentuer la qualité alimentaire et de diminuer l'empreinte carbone, à travers les circuits courts, dans le cadre de la déclinaison du projet alimentaire territorial, engagé par les 3 collectivités et labellisé au mois de juin 2021.

L'effet de levier économique du plan France Relance est pleinement intégré au CRTE afin d'amplifier les projets du bloc communal et d'agir pour la transition écologique. Ainsi, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, France Relance a permis de cofinancer des projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités du Sud Essonne, à hauteur de 2 M€.

De plus, depuis le début de l'année 2020 le Sud-ouest Essonnien a bénéficié de 8.1 M€ d'aides de l'Etat pour les projets du territoire dont 4M€ dans le cadre des fonds exceptionnels de France Relance.

Concernant le développement économique du territoire, l'aide France relance aux entreprises du Sud-ouest essonnien s'élève à 2.4 M€ pour le soutien de 6 entreprises.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle  
Préfecture de l'Essonne**

Tel : 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37  
Mél : [pref-communication@essonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@essonne.gouv.fr)

Boulevard de France  
91010 Évry-Courcouronnes